

Chaque vendredi, faites le point sur l'actualité agricole dans l'Ouest et partout ailleurs.

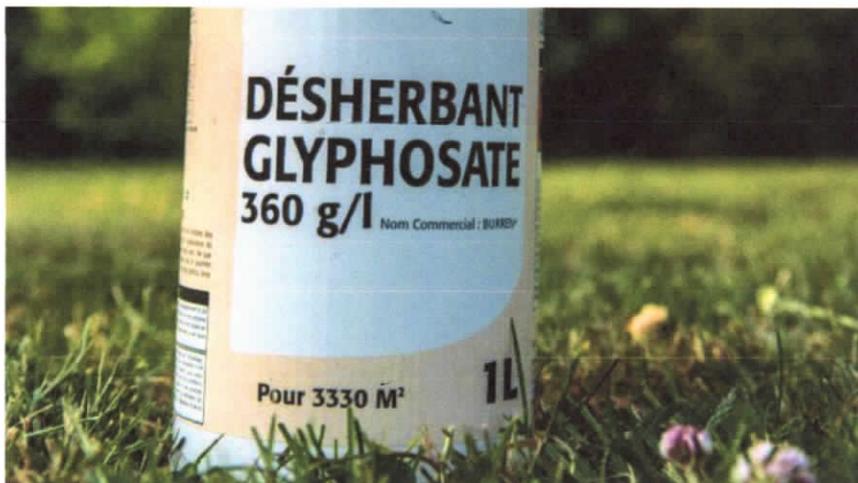
Votre adresse e-mail

Je m'Inscris !

Glyphosate. La France rejette la prolongation de 5 ans proposée par Bruxelles

Modifié le 27/10/2017 à 12:31 | Publié le 27/10/2017 à 10:25

Écouter



Lire le journal numérique

Commission européenne a tranché pour la prolongation de la licence de l'herbicide glyphosate pour une durée de 5 ans. Les 28 États membres de l'UE doivent voter cette décision le 9 novembre prochain. Mais la France a déjà prévu de rejeter la proposition et annonce, ce vendredi, qu'elle s'en tiendrait à une durée maximum de 4 ans.

Après plusieurs rebondissements, la commission européenne a décidé de renouveler pour 5 ans la licence de l'herbicide glyphosate. Alors que les 28 États membres seront soumis au vote le 9 novembre, la France a annoncé ce vendredi qu'elle rejetait la proposition de la commission et s'en tiendrait "à une durée de 4 ans maximum", a précisé l'entourage du Premier ministre Edouard Philippe.

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

À l'origine, la Commission européenne tablait sur une proposition de prolongation de la licence du pesticide glyphosate pour dix ans. Puis elle a réduit « **entre cinq et sept ans** », mardi, notamment sous la pression du Parlement européen, favorable à une interdiction d'ici 2022. Finalement, la durée retenue est bien de cinq ans. Et le vote des États membres, prévu initialement mercredi, est programmé au 9 novembre. La porte-parole de l'institution, Anca Paduraru, l'a annoncé ce vendredi.

Mercredi, l'Union européenne n'avait pas trouvé de solution qui permette de rassembler

Ailleurs sur le Web

Contenus Sponsorisés

Réveils nocturnes pour uriner ? Évaluez la taille réelle de votre prostate

Testezvotreprostate.fr

par Taboola

Services Ouest-France

- Abonnez-vous
- Achetez le journal numérique du jour (1€)
- Votre compte abonné
- Vos privilèges abonné
- La Boutique Ouest-France
- Jeux
- Annonces
- Obsèques / Dans nos cœurs



Les plus lus

Les plus commentés

Philippe Vecchi, animateur de Nulle part ailleurs, retrouvé mort chez lui - Télévision

Après son excès de vitesse sur l'autoroute, le rappeur Jul s'excuse - Musiques

Bizutage en fac de médecine à Caen : « J'ai mi du temps à parler » - Universités

Près de Rennes. Il a revendu deux jeux vidéo pour 10 000 euros ! - Rennes

Fuites dans l'affaire Maëlys. Le patron de la gendarmerie tacle le procureur - Disparition de